

Sujet: [INTERNET] Enquête publique CENTRALE BIOGAZ DE LA RIBIERE

De : nico.mandeix@laposte.net

Date : Tue, 23 Oct 2018 19:43:32 +0200 (CEST)

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

A l'ordre du président de la commission d'enquête

M. Le président,

Habitant au 30 rue de Solignac, zone situé à 100m du terrain de la ZAC La Ribière, je m'oppose fortement à ce projet dans cette zone.

Ce projet interpelle sur de nombreuses incompatibilités avec la zone; tout d'abord, et grandes inquiétudes des riverains, de l'ESAT, des commerces... (qui sont démontrées à Quimper et sans solution), les odeurs dégagées par le stock à ciel ouvert de tous ces déchets (fumiers, carcasses, déchets pharmaceutiques, chimiques...), ceux dans les bennes des quelques 50 camions qui vont circuler autour des restaurants, des commerces, des habitations et déchargés dans la zone.

Ensuite, cette implantation va fortement dégrader les infrastructures routières environnantes (nombres de passage toutes les 7 min..), depuis l'entrée de Limoges jusqu'au site, qui, vraisemblablement, ne possède pas les normes de circulations pour des croisements de camions....

De plus, il faut tout de même savoir qu'il y a un risque d'explosion, puisque stockage de gaz, et les dégâts dans cette zone (riverains, voie SNCF, commerces, professionnels...) seraient considérables; il suffit d'une fois (AZF) mais il sera trop tard...

Par ailleurs, ce projet aura systématiquement un impact défavorable sur la valorisation du quartier, aussi bien pour nous riverains mais aussi pour les commerces, restaurants, centre medico sociaux... Le quartier sera fuit.

Pour finir, il n'est **absolument pas possible et complètement incompréhensible** de créer une usine de méthanisation dans une zone telle que celle ci, qui portera atteinte à une vie saine et paisible des habitants de ce quartier et des commerces qui le fait vivre.

Nicolas MANDEIX